



Rapport annuel 2020 du DÉVELOPPEMENT **DURABLE** de la ville d'Aulnay-sous-Bois



Conseil Municipal
du 09 décembre 2020

Rappel à la loi :

L'article L23II-I-1 du Code général des collectivités territoriales, rend obligatoire la rédaction d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités de plus de 50000 habitants. Cette obligation réglementaire met au centre des débats entre élus « le cheminement vers la durabilité » de l'action publique de la collectivité territoriale » ♦♦♦

Le saviez-vous ?

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont vu le jour lors de la Conférence de Rio sur le développement durable, en 2012. Cet ensemble de 17 objectifs universels a été élaboré en vue de relever les défis urgents auxquels notre monde est confronté sur le plan écologique, politique et économique.



Parole d'élus



*Bruno
BESCHIZZA,
Maire*



*Frank
CANNAROZZO,
Adjoint au Maire
Développement
économique,
numérique et
écologique,
Emploi, Politique
de la ville,
Grands projets et
Plan communal de
Sauvegarde*

5

« Il y a quelques années, ceux qui parlaient de développement durable étaient souvent considérés comme des idéalistes, coupés des réalités économiques.

Toutefois, les tensions engendrées par la promesse inachevée de la modernité d'offrir un certain bien-être se manifestent, entre autres, dans la détérioration de l'environnement. À présent, la pauvreté, les inégalités et l'exclusion ne sont plus les seuls motifs de frustration pour le discours moderne. Suite aux progrès scientifiques qui attestent aujourd'hui des différentes formes de destruction de l'environnement, de la transformation radicale du milieu ambiant et des vulnérabilités résultant de la rareté et de la diminution de l'accès aux ressources naturelles, de nouveaux discours entendent réorganiser les cadres de l'évaluation du social. Ainsi naît le discours sur l'environnement et la durabilité.

Cependant nous connaissons aujourd'hui, une réelle urgence climatique et environnementale qui se manifeste chaque jour de manière plus marquée : avec l'appauvrissement des espèces animales et végétales, la pollution toujours autant présente, ou les saisons de plus en plus capricieuses. Il impose alors que nous continuions à remettre au cœur de nos différents projets les principes du développement durable. C'est en effet particulièrement à l'échelle locale, à notre échelle, au sein de notre territoire qu'il se joue pour répondre

aux différents enjeux en lien avec l'environnement, la biodiversité et le développement durable.

Ainsi, nos objectifs sont clairs. Nous voulons permettre une transformation sociale en garantissant une croissance inclusive en valorisant des comportements écoresponsables. Ceci impliquant tous les secteurs de notre ville, du domaine social au culturel en passant par les sports, la santé, la nature ou encore l'urbanisme. Il est alors primordial de mobiliser tous nos acteurs pour participer ensemble aux changements durables de demain.

Les différentes concrétisations sont multiples, comme dans les espaces verts, la baisse de notre consommation d'énergies fossiles, des investissements plus responsables et solidaires, et surtout, pour l'intégration de tous les habitants d'Aulnay-sous-Bois afin qu'ils puissent participer à l'incroyable enjeu que représente le développement durable.

La ville poursuit donc son action au quotidien et au long terme, et tout ceci est mis en avant dans ce rapport annuel. La ligne de conduite est clairement assumée : garantir un cadre de vie optimum à tous les Aulnaysiens, dans le respect des engagements du développement durable. » ♦♦♦

INTRODUCTION générale



Le rôle des activités humaines dans la modification rapide du climat observée aujourd’hui ne fait plus de doute dans la communauté scientifique. L’accélération de notre système de production au cours des différentes révolutions industrielles observée ces derniers siècles, permise par le développement de nouvelles formes d’organisation du travail, mais aussi d’innovations techniques et d’utilisations énergétiques (machine à vapeur, électricité, informatique, aérospatial, nucléaire) du milieu du XVIII^e siècle à nos jours, nous a amené à mettre de côté l’importance de l’état de nos écosystèmes dans la stabilité de nos sociétés.

Cette constante recherche d’une productivité toujours plus importante et non régulée par des normes de protection efficaces a engendré une pollution importante, contaminant l’air, l’eau, la terre et les êtres vivants sur une échelle de temps très courte dans laquelle nous sommes encore aujourd’hui. Les impacts de cette pollution se répercutent sur la totalité des êtres vivants évoluant dans ces milieux, humains compris.

Néanmoins, la question de l’adaptation au changement climatique sort de la « simple » question de la pollution de nos activités et de la nécessité de réduire nos émissions de GES. Elle interroge en profondeur la manière avec laquelle nous nous organisons et pensons le monde

dans lequel nous évoluons aujourd’hui, mais également celui dans lequel nous évoluerons demain. L’impact de notre système productif est aujourd’hui tel que nous sommes rentrés dans une nouvelle ère : celle que de nombreux scientifiques nomment l’Anthropocène, littéralement « l’ère de l’Humain ». Cette nouvelle ère marque l’entrée dans une période dans laquelle l’influence de l’être humain sur la biosphère a atteint un tel niveau qu’elle est devenue une force géologique capable d’avoir un impact significatif majeur sur l’écosystème terrestre. Cet écosystème, lui-même divisé en de nombreux écosystèmes dans lesquels nous évoluons, repose sur un équilibre bien précis, déterminé par des centaines de millions d’années d’évolution. Cette capacité d’homéostasie du système terre est aujourd’hui remis en question par la rapidité avec laquelle ces changements se produisent et à laquelle les êtres vivants ne sont pas préparés.

Pour prendre un exemple plus précis : nous avons longtemps su adapter nos bâtiments en nous basant sur un climat déterminé et à la météo observée quotidiennement. Cependant, ces limites autrefois bien connues et prises en compte dans la conception des systèmes et des infrastructures sont aujourd’hui de plus en plus floues, en cela que les données observées changent à une vitesse inédite (GIEC, 2014, 2018). Ces perturbations observées se

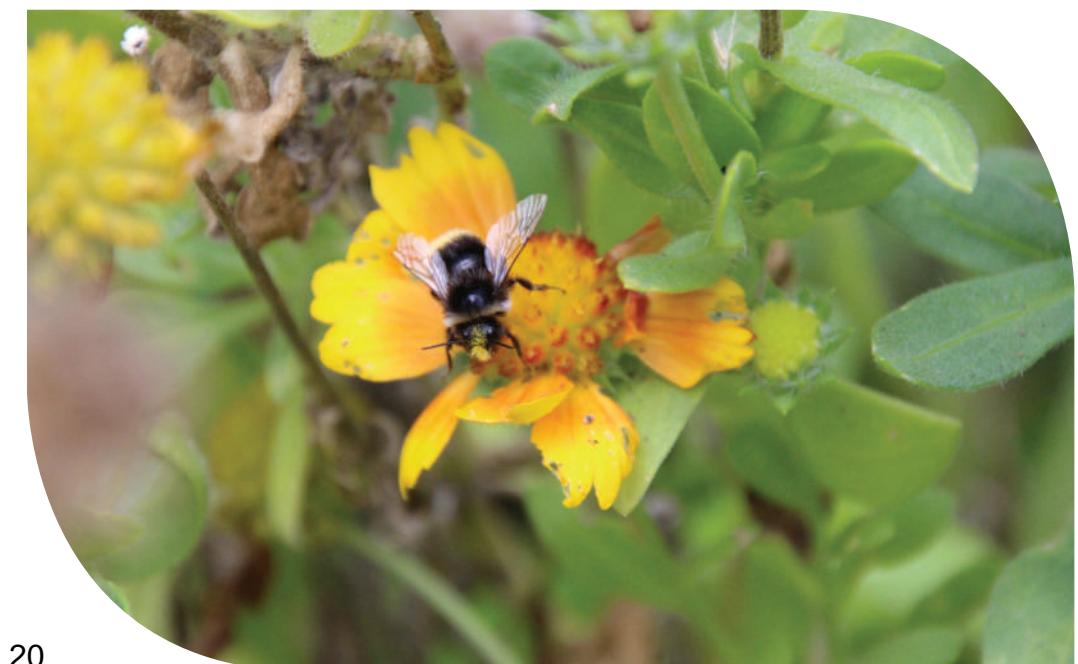
déclinent à de nombreux autres secteurs : alimentation, transport, infrastructures, énergie...

Après la COP21, le Plan national d'adaptation actualisé et finalisé en 2018 retient l'hypothèse d'un réchauffement global moyen de 2°C et suppose ainsi que la transition écologique visée par l'Accord de Paris sera réussie. Si cet objectif n'était pas atteint, c'est-à-dire si la trajectoire d'émissions actuelle n'était pas ralentie, des variations bien plus importantes (de l'ordre de 3 à 4.5°C à la fin du siècle) pourraient être observées.

C'est dans ce contexte particulier que la ville d'Aulnay-sous-Bois agit depuis des années pour répondre à ces objectifs et mener une politique environnementale et de développement durable au sens large. L'ensemble des directions de la Ville sont concernées et agissent quotidiennement pour garantir et améliorer le cadre de vie des Aulnaysiens dans l'optique des 5 grands axes de travail fixée par l'État à savoir :

1. Lutter contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
2. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations.
3. Favoriser la transition vers une économie circulaire.
4. Préserver la biodiversité et les ressources naturelles.
5. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains.

Ce rapport vise donc à la fois à présenter les actions menées dans ces 5 thématiques en 2020 afin de dresser les moyens financiers et humains mis à disposition pour la Ville, mais également indiquer les orientations pour l'année 2021 afin de poursuivre le « *cheminement vers la durabilité* ». ♦♦♦



Sommaire

- 1** Lutter contre le changement climatique et protection de l'atmosphère p.II
- 2** Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations p.17
- 3** Favoriser la transition vers une économie circulaire p.23
- 4** Préserver la biodiversité et les ressources naturelles p.29
- 5** Maison de l'environnement p.35
- 6** Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains p.41
- 7** Prospectives 2021 p.47



1

Lutter contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Aulnay-sous-Bois :
une ville post-carbone,
économique et propre

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT climatique et protection de l'atmosphère

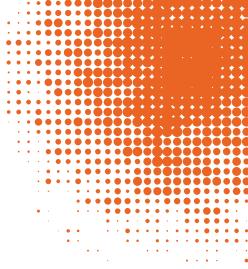


Le réchauffement climatique désigne un « phénomène d'augmentation de la température moyenne des océans et de l'atmosphère terrestre, mesuré à l'échelle mondiale sur plusieurs décennies, et qui traduit une augmentation de la quantité de chaleur de la surface terrestre » (GIEC). Dans son acceptation commune, il désigne le réchauffement exponentiel observé depuis le début du XX^e siècle, renforcé par l'activité humaine depuis la révolution industrielle et tout particulièrement par l'exploitation des énergies fossiles.

Pour répondre à ces changements rapides et nous laisser le temps de nous y adapter, la France et l'Union Européenne, avec 195 autres pays, se sont engagés à prendre des mesures importantes pour contrer leurs effets et protéger les êtres vivants des conséquences d'une inaction. La COP24 qui s'est déroulée en décembre 2018 a posé les bases de l'action et donné des directives. Aujourd'hui, ce qui était des engagements prévisionnels lointains doivent se transformer en actions concrètes pour endiguer une urgence climatique qui s'aggrave. Chaque année de retard dans l'action augmente les chances que le réchauffement dépasse 2 °C, au lieu des 1,5°C d'augmentation visé initialement, ce qui accélérerait de manière importante les effets du changement climatique anthropique, avec des conséquences désastreuses pour l'humanité et le monde vivant. Les impacts du changement climatique en France

sont déjà senti et touchent différents secteurs tels que la santé, l'agriculture, le tourisme, les infrastructures énergétiques ou encore l'alimentation en eau. Ils se caractérisent notamment par une augmentation des anomalies de températures, des événements de canicule en été, des hivers plus chauds, une pollution de l'air et des réservoirs d'eau, affectant les habitants et la biodiversité des territoires. En cela la lutte contre le changement climatique constitue un enjeu sécuritaire majeur pour les villes.

La politique de lutte contre le réchauffement climatique doit être utilisée pour réduire drastiquement les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) tout en améliorant le quotidien et les conditions de vie des habitants. Les solutions sont multiples mais il existe toutefois deux voies d'actions principales : l'atténuation des GES et l'adaptation au changement climatique. Concrètement, cela veut dire que nous devons agir pour faire baisser nos émissions de GES tout en favorisant la création de systèmes adaptatifs, modulables en fonction de nos besoins et des investissements futurs dans des énergies propres tout en allant vers une reconnexion avec notre territoire passant par une autonomie de production et une sobriété de consommation priorisées localement. Ce travail d'atténuation et adaptation s'accompagne de questions logistiques et concrètes qui concernent tous les aulnaysiens. C'est en cela que la conduite de la transition écologique doit être une préoccupa-



Parole d'élu

tion pour tous les acteurs de la Ville, car les impacts des changements climatiques touchent toutes les sphères d'actions, à différentes échelles et peuvent porter atteinte à la prospérité des aulnaysiens. Les collectivités territoriales ont une responsabilité forte en tant que décideurs locaux, et plusieurs outils ainsi que de nouvelles réglementations incitent les territoires à faire des choix énergétiques durables.

Pour participer à l'amélioration de la qualité de l'air et la diminution de CO₂, la Ville a lancé, à travers le plan climat de Paris Terres d'Envol, de nombreuses actions. En 2020, la Ville a également acté les premières actions relatives aux énergies renouvelables et de récupération à l'instar de la géothermie qui s'implantera sur Val Francilia. Aussi, depuis 2016, une étude sur la circulation est menée dans la commune, avec, notamment, la volonté de co-construction du schéma directeur cyclable avec les habitants, ce qui s'est traduit par la poursuite du groupe de travail mode doux avec environ 30 aulnaysiens. Le résultat de ce travail mènera à la création d'un programme pluriannuel d'investissement consacré à l'aménagement cyclable et au partage de la voirie. ♦♦♦



**Mathieu
TELLIER,**
Conseiller municipal
délégué à la
Mobilité,
aux Transports,
et à la Circulation

« La Ville a débuté en 2014 l'orientation de son parc automobile vers un parc 100% écologique, avec notamment le passage du pool véhicules pour les agents à l'électrique, grâce à un bonus écologique de 90 000 €. En 2020, 320km par jours sont réalisés par les BlueCar électriques du pool véhicules, ce qui a permis d'éviter l'émission d'environ 64 000 g de CO₂. De plus, la Ville a acheté, depuis 6 ans, en remplacement de véhicules polluants, 176 véhicules thermiques ou électriques. »



Zoom sur...

- 4 820 tonnes de CO₂

Le projet de géothermie sur Val Francilia permettra d'éviter le rejet de 4 820 tonnes de CO₂ par rapport aux émissions actuelles des réseaux de chaleur présents sur la Ville.



59 184 €

Réalisation, en interne, de 8 km d'aménagements cyclables provisoires dans le cadre du déconfinement de la crise sanitaire COVID-19 (41 800€ de subventions : MGP et Etat).

Succès de Véligo Location !



Lancé en septembre 2019 par Île-de-France Mobilités, le service Véligo Location permet de louer pendant 6 à 9 mois une vélo à assistance électrique (VAE) afin de le tester puis d'acheter un VAE. La ville est l'une des rares communes à être un point relais de ce dispositif et rencontre un grand succès. Depuis le lancement 36 personnes ont récupéré un VAE à Aulnay-sous-Bois, ce qui a permis à la Ville de percevoir 950 € de subvention.

Vers un parc de véhicule 100% écologique



La Ville continue ses investissements pour convertir sa flotte de véhicules vers un parc 100% écologique. En 2020, 10 véhicules ont été acheté et la ville a obtenu 44 049 € de subvention de la part de la Métropole du Grand Paris. Il est prévu en 2021 d'acquérir 7 véhicules en remplacement de véhicules plus polluant fonctionnant aux énergies fossiles.

Lancement du Plan de Mobilité Administration



En 2020, la Ville a lancé, en interne, les démarches pour réaliser son plan de déplacements administration. Ce document rendu obligatoire par la loi vise à encourager l'usage de modes de déplacements plus respectueux de l'environnement dans le cadre des déplacements professionnels des agents de la Ville. A terme, ce document sera indispensable pour toute demande de subventions en lien avec les mobilités.

Accompagnement pour rouler propre



42 sollicitations d'Aulnaysiens pour que la Ville les accompagne dans la demande de subvention pour acheter un vélo à assistance électrique ou un véhicule propre auprès de la Région Île-de-France ou la Métropole du Grand Paris.

Permanences Alepte



Des permanences ont été réalisées par l'Alepte, l'Agence Locale de l'Énergie de Paris Terres d'Envol, à Aulnay-sous-Bois, courant 2020. Elles ont pour but de se rapprocher du public, de le sensibiliser et de l'accompagner dans toutes ses démarches de travaux d'économie d'énergie. Les permanences ont lieu à la Maison de l'Environnement chaque 3^{ème} mercredi du mois et au CCAS chaque 4^{ème} lundi du mois.

I 088 986 € pour la rénovation du patrimoine

de la Ville



Comme chaque année, la Ville investit dans la rénovation énergétique de son patrimoine bâti. En 2020, des travaux ont été effectués notamment dans les écoles Nonneville, Paul Bert ou Ormeteau mais également dans le gymnase Maurice Tournier.

15



Les chiffres clés

I 347

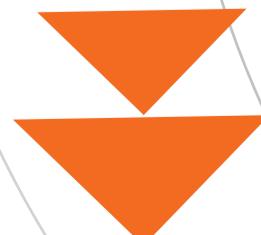
Aulnaysiens



scolaires et étudiant ont bénéficié
de la subvention Imagine'R pour un total de 55 000 €
financés par la Ville.



Aulnay-sous-Bois, une Ville attentive au risque inondation et à sa consommation énergétique



Aulnay-sous-Bois, une Ville attentive au risque inondation et à sa consommation énergétique

Parole d'élu

Fouad
EL KOURADI,
Adjoint au Maire
Espace public



« Dans le cadre d'un Contrat de Performance Énergétique, la Ville s'est donnée comme objectif le remplacement des 9612 points lumineux d'éclairage public présents sur son territoire en 9 ans afin de diminuer les consommations énergétiques et la pollution lumineuse. Ces importants investissements démontrent la prise de conscience relative aux impacts de l'activité humaine sur l'atmosphère. La prochaine étape vise à mener des réflexions plus précises sur la création de trames noires afin de favoriser la biodiversité nocturne. »

Contrat de performance énergétique

Début septembre 2017 a été mis en place un Contrat de Performance Énergétique (CPE) de type Conception, Réalisation, Exploitation et Maintenance (CREM) pour l'entretien, les travaux de l'éclairage public, les illuminations de fin d'année et de la signalisation tricolore pour une période de 9 ans.

L'objet du CPE est l'amélioration de la performance énergétique du patrimoine de l'éclairage public, des illuminations de fin d'année et de la signalisation tricolore, entendue comme la diminution des consommations énergétiques

Quelques chiffres :

- 6 000 000 € d'investissement sur 9 ans
- 30% d'économie de consommation électrique, soit 300 000 €
- coût de maintenance diminué de 100 000 € à l'issu des 9 ans

Réalisations de bassins de rétentions depuis 2014 par l'EPT, Paris Terres d'Envol

- Boulevard Strasbourg : 85m³ pour 310.000 €
- Avenue Vercingétorix : 23 m³ pour 70.000 €
- Fontaine des Prés : 260 m³ pour 525.000 €
- Avenue Jean Jacques Rousseau : 800 m³ pour 3.500.000 €
- Avenue de la République : 70 m³ pour 823.000 €

Remplacement des candélabres depuis 2018



- 2018 : 852 points lumineux pour 1.000.000 €
- 2019 : 485 points lumineux pour 750.000 €
- 2020 : 377 points lumineux pour 850.000 €




Le changement climatique, couplé à l'artificialisation des sols qui a été réalisée depuis des dizaines d'années, engendrent des épisodes pluvieux de plus en plus importants pouvant se traduire par des inondations, et donc une dégradation du cadre de vie des Aulnaysiens, mais aussi de la faune et de la flore. Dans ce contexte particulier, la Ville et l'EPT, Paris Terres d'Envol qui détient la compétence assainissement, réalisent d'importantes réflexions et travaux pour limiter le risque inondation, avec notamment la création de plusieurs bassins de rétentions ou de noues. Pour rappel, une noue est une dépression du sol servant au recueil, à la rétention, à l'écoulement, à l'évacuation et/ou à l'infiltration des eaux pluviales.

Quand cela est possible, la Ville et l'EPT privilégient des aménagements à ciel ouvert, à l'instar du bassin de rétention dans le Parc Faure, les noues créées dans le cours Napoléon ou le parc Jules Verne, mais aussi dans les futurs projets, comme dans le cadre du réaménagement de l'îlot Mitry.





2

Assurer la cohésion et la **solidarité** entre territoires et **générations**

Aulnay-sous-Bois :
une ville inter-générationnelle

ASSURER LA cohésion ET LA solidarité ENTRE TERRITOIRES ET générations

Aulnay lance un conseil des jeunes

Le conseil municipal autorise le Maire Bruno BESCHIZZA à mettre en place un conseil des jeunes pour les 16/20 ans.

Une démarche participative afin de valoriser l'implication de la jeunesse dans la vie culturelle, sportive, environnementale et citoyenne de notre ville.



La complexité et l'aspect systémique des problématiques environnementales ne sauraient confiner la réponse aux défis actuels. Aborder ces sujets et les inclure dans la politique de développement durable, c'est utiliser l'opportunité d'action que nous prodigue la lutte contre le changement climatique pour interroger une multitude de sujets, notamment le bien-être des individus vivant sur nos territoires.

En plus de travailler à réduire notre empreinte climatique, par l'atténuation des GES, il est important de travailler à construire un monde dans lequel la population est en phase avec son territoire, un territoire qu'elle comprend, qu'elle anime et qu'elle participe à faire évoluer. Et cette cohésion, cette cohérence entre les différentes générations d'habitants et leur ville, associée aux autres mesures d'actions, est un aspect extrêmement important du développement soutenable qu'il est désormais important d'amorcer.

Dans cette logique, la ville d'Aulnay-sous-Bois participe à assurer cette cohésion, à travers l'organisation d'un forum des actions citoyennes, la mise en place de repas intergénérationnels avec le CCAR ou encore la création de plusieurs espaces déclic depuis 2018, le dernier étant mis en service en 2020 dans l'espace multimodal Jules Verne.

De plus, Il est intéressant de percevoir la cohésion intergénérationnelle par le prisme de la démocra-

tie participative qui permet une intégration politique tant des personnes âgées que des plus jeunes générations. Ceci, influe sur la compréhension des citoyens de leur territoire, de ses enjeux et de facto, stimule leur engagement et crée une sphère de dialogue favorisant les rencontres.

C'est dans cette optique que le Conseil des Enfants a été créé en 2016. Son champs d'actions est multiple : repas intergénérationnel dans les cantines scolaires avec le CCAR, kermesse au profit des enfants malades de l'hôpital, journées de la propreté ou encore l'organisation d'un carnaval.

Dans la continuité de ce Conseil Municipal des Enfants, il a été acté, lors du Conseil Municipal d'octobre 2020, la création d'un Conseil Municipal des Jeunes. Les objectifs sont multiples, dont, notamment, la possibilité de pouvoir concerter et mettre en place des projets répondant au plus près des attentes des jeunes Aulnaysiens. Cette instance sera composée de représentants de 16 à 20 ans, élus, pour une durée de mandats de 2 ans, au sein des antennes jeunesse.

L'année 2020 a été marquée et est toujours marquée par la crise sanitaire en lien avec la COVID-19. Cette dernière a directement touché les Aulnaysiens mais aussi l'action de la Ville qui a dû s'adapter à cette crise sans précédent afin de pouvoir répondre aux



Parole d'élu

attentes des Aulnaysiens tout en mettant en œuvre une multitude d'actions visant à assurer la cohésion et la solidarité entre territoires et génération. Ainsi, la lutte contre l'isolement des Aulnaysiens les plus fragiles, notamment les personnes âgés, a été au centre des préoccupations. C'est dans ce contexte particulier que la Ville a mis en place une politique d'accompagnement et de proximité indispensable pour l'ensemble des Aulnaysiens durant la période de confinement, mais également après. ♦♦♦

Aïssa SAGO
Adjointe au Maire
Cohésion social
et Jeunesse



« Un territoire dynamique, un territoire performant, est un espace où chacun et chacune, peu importe son âge, son genre, ou origine ethnique, a la sensation de faire partie d'un ensemble bienveillant. C'est pourquoi la ville met tout en œuvre pour inclure les citoyens dans le processus décisionnel politique et met en place des projets favorisant l'intégration intergénérationnelle. »

PLAN CANICULE



GAZ HILARANT

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'AULNAY-SOUS-BOIS,
IL EST DÉSORMAIS INTERDIT
DE POSSÉDER, VENDRE OU OFFRIR
DU PROTOXYDE D'AZOTE (N₂O)
AUX MINEURS DE MOINS DE 18 ANS.

Il est aussi interdit aux mineurs d'utiliser le protoxyde d'azote de façon détournée. L'abandon de cartouches de protoxyde d'azote sur la voie publique est également prohibé.
Arrêté municipal n°901/2019 du 2 août 2019



**DON DE 300 VISIÈRES
EN PLASTIQUE**
OFFERTES À LA VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS

MERCI AUX ENTREPRISES
IEFO
ALLIANCE BTP
CLEAN CONFiance
STARTERS UNITED



Zoom sur...

45 000€ d'économies

pour l'ensemble des commerçants, la ville a décidé de mettre en place la gratuité des droits de terrasse jusqu'à la fin de l'année 2020 en raison du Covid-19.

Hausse du budget du CCAS

Afin d'aider les plus démunis durant la crise, la Ville augmente le budget du CCAS cette année

+10%
soit un budget de 1,1 million d'€



35 250 €

Financement de 41 projets associatifs et culturels organisés, notamment, dans le cadre du contrat de ville.

21 000 tubes de gel hydroalcoolique



Les usines de l'Oréal présentes sur le territoire aulnaysien ont produits 21 000 tubes de gel hydroalcoolique et ont été offerts à la Ville qui a assuré la distribution aux établissements professionnels de la santé, aux pompiers, à la police, aux agents de la Ville...

Activités culturelles intergénérationnelles : croisières sur le Canal de l'Ourcq



Durant l'été, en partenariat avec Seine-Saint-Denis tourisme, des croisières culturelles ont été organisées sur le canal de l'Ourcq. C'est en tout un public de 380 personnes majoritairement composé de séniors et d'enfants qui ont pu bénéficier de cette expérience enrichissante retracant l'histoire du canal.

« Navette commerces » gratuites



Suite à la fermeture définitive de l'Intermarché de la Rose-des-Vents et dans l'attente d'un nouveau repreneur, une navette gratuite a été mise en place pour les habitants lundi 26 octobre 2020. Cette navette, qui ira vers les zones de commerce proches Fosse-à-la-Barbière et Carrefour de l'Europe), permettra aux habitants de faire leurs courses de première nécessité.

Démocratie participative et intégration intergénérationnelle



Le CCAR est un organisme permettant l'intégration politique des séniors. C'est un phénomène qui est nécessaire pour intégrer les retraités dans le processus décisionnel. En effet, les élections en 2020 du CCAR ont mis en lumière l'importance de cette instance de dialogue et de réflexion mise en place par la municipalité. Le CCAR a vocation à proposer des projets qui insufflent du lien social et contribuent au mieux-être dans la ville.

Le sport : outil clé dans la reconnexion avec les séniors

Le sport s'avère être une activité ayant une pluralité de vertus pour les personnes âgées. Elle est d'une part indispensable pour leur santé et la remise en forme mais aussi vectrice de liens intergénérationnels lors des séances. En effet, des ateliers sont réalisés en partenariat avec la direction des sports et les foyers clubs pour proposer une multiplicité de sports et ce notamment en plein air dans le cours Napoléon Bonaparte.

Les chiffres clés

| 967



séniors ont participé aux banquets organisés par les Foyers Clubs.



21

Aulnay-sous-Bois, une ville qui a su s'adapter à la crise sanitaire COVID-19

Aulnay-sous-Bois, une ville qui a su s'adapter à la crise sanitaire COVID-19

Parole d'élu

Amélie PINHEIRO,
Adjointe au Maire,
Démocratie
de proximité,
Lien
inter-générationnel



« Pendant et après le premier confinement, les services de la municipalité d'Aulnay-sous-Bois se sont pleinement mobilisés pour faire face à la crise du coronavirus, afin, notamment, de ne pas rompre le lien intergénérationnel. Par exemple, 27 540 repas ont été distribués gratuitement au domicile de plus de 800 personnes âgées et plus de 8 600 appels téléphoniques de soutien et de convivialité ont été assurés par les services auprès des personnes vulnérables. »



+ de 3 000

appels d'administrés aulnaysiens ont déjà été reçus et traités au numéro Vert dédié à la crise sanitaire durant le premier confinement.

La cellule d'information municipale demeure joignable au 0 800 93600 (appel gratuit).

+ de 2 000

appels ont été reçus à la permanence téléphonique du Centre communal d'action sociale, pour rester à l'écoute des Aulnaysiens en difficulté.

8 600

appels téléphoniques de soutien et de convivialité ont été assurés par les services du pôle gérontologie (Climad, maintien à domicile, soins infirmiers à domicile) auprès des personnes prises en charge et des personnes vulnérables.



27 540

repas ont été distribués gratuitement au domicile de plus de 800 personnes âgées durant le premier confinement.



59 184 € de budget

Aménagements cyclables provisoires

Dans le cadre de la politique nationale de déconfinement, la ville a décidé de promouvoir les mobilités douces en installant des pistes cyclables de type vélorue.

→ Distribution de masques dans les écoles d'Aulnay-sous-Bois

Lundi et mardi
28.000 masques chirurgicaux / en tissu

Dès jeudi
14.000 masques en tissu

La Municipalité se mobilise pour aider les parents face à la soudaineté de l'annonce du port du masque obligatoire dès 6 ans à l'école dès le lundi 2 novembre.

www.aulnay-sous-bois.fr

DÉCONFINEMENT
DISTRIBUTION DE MASQUES LUNDI 11 MAI

Chaque habitant bénéficiera d'un masque barrière lavable et réutilisable offert par la Ville



MERCI À L'ENTREPRISE
PRINTÉA D'AULNAY-SOUS-BOIS
QUI A PROPOSÉ SES SERVICES POUR

IMPRIMER DES DEVOIRS ET DES EXERCICES SCOLAIRES

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES DE LA VILLE



3

Favoriser la transition vers une économie circulaire

Aulnay-sous-Bois :
une ville éco-responsable et engagée



FAVORISER LA TRANSITION VERS UNE économie circulaire



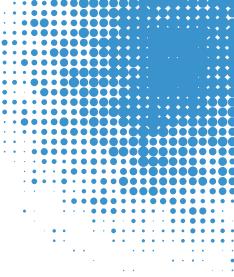
Si l'on voit généralement assez bien en quoi la production, qu'elle soit agricole ou industrielle, est liée aux enjeux du développement durable, il est parfois malaisé de voir que c'est notre modèle de développement tout entier qui demande à être questionné. Les enjeux actuellement soulevés par la lutte contre le changement climatique ou la pollution plastique par exemple nous poussent à trouver de nouvelles manières de penser le développement. Nous rentrons dans une période de réflexion profonde sur notre organisation économique au niveau de nos échanges internationaux et nationaux, mais comme toujours l'application directe se fait au niveau local.

Les collectivités ont donc une part importante à jouer dans le processus de réflexion et de mise en place concrète des différents projets de développement alternatif. Il s'agit donc ici de miser sur l'innovation. Cependant, cette innovation ne doit pas se reposer uniquement sur de nouvelles pistes d'innovation technologique, qui risquerait de nous maintenir dans un même mode de pensée mais avec de nouveaux outils. L'innovation se doit d'être aussi économique et sociale, en cela qu'elle doit permettre une réflexion profonde sur l'interaction entre notre production, nos habitudes et nos besoins au regard de la situation actuelle. Nous devons repenser les relations

entre les différents éléments de notre société afin de répondre le plus efficacement possible au problème posé, soit redéfinir nos priorités sans faire l'erreur de s'enfermer dans une vision uniforme du monde.

Chaque collectivité a ses particularités, sa population, son orientation économique, ses forces et ses faiblesses. Ce n'est qu'en développant une alternative répondant réellement aux besoins de la population et du territoire que l'on trouvera le parfait équilibre nous permettant d'amener un changement positif dans notre modèle de développement actuel, afin qu'il soit plus respectueux de l'environnement et de ses habitants, tout en ouvrant de nouvelles perspectives économiques. Cette prise de conscience peut s'exprimer de différentes manières telles qu'éviter l'étalement urbain, favoriser les modes de déplacements doux (comme le vélo ou la marche) et les transports publics à travers une amélioration du réseau, endiguer le gaspillage alimentaire et l'utilisation du plastique, repenser l'alimentation des habitants et les nouveaux projets selon l'intérêt commun des citoyens aulnaysiens à travers leur participation active dans le processus décisionnel de la Ville.

Le développement responsable porté par la ville d'Aulnay-sous-Bois vise également à soutenir



Parole d'élu

les commerces de proximité par diverses actions visant à encourager leur accès ou leur apporter le plus de lisibilité possible, mais aussi à soutenir les entreprises du territoire Aulnaysien en encourageant les différents interactions. En parallèle, différents services ou investissements ont été réalisés en 2020 pour accompagner les Aulnaysiens dans cette démarche globale, comme la mise en place du ramassage des déchets verts, tout en intégrant dès maintenant les actuels et futurs besoins des habitants mais aussi des multiples patrimoines. ♦♦♦



**Mathieu
TELLIER,**
Conseiller Municipal
Mobilités, Transports
et Circulation

« Depuis 2014, la ville d'Aulnay-sous-Bois oriente sa politique d'aménagement vers un développement responsable basé, entre autres, par des mobilités du quotidien respectueuses de l'environnement : lignes de bus en reconversion vers l'électrique ou l'hybride, lancement du Groupe de Travail Modes Doux, réflexions et implantations de bornes de recharges pour véhicules électriques... Le but est de répondre aux besoins des Aulnaysiens tout en préservant leur environnement et cadre de vie. »



Zoom sur...

1,2 millions €

Entre juin et août 2020, la ville a rénové plusieurs chaussées, conformément à son Plan Pluri annuel d'Investissements.



130 visières de protection

offertes aux soignants par la Start-up aulnaysienne Makagency et la ville d'Aulnay-sous-Bois dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.



Rénovation du Groupe Scolaire Savigny et Perrières



Fin 2019, la Ville a lancé la restructuration de deux groupes scolaires, Savigny et Perrières, afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants avec notamment la rénovation thermique des bâtiments existants. Le coût total des deux opérations est de 7 093 760 € dont 2 736 790 € de subventions. Les travaux seront terminés pour la rentrée de septembre 2021.

Ramassage des déchets verts depuis avril 2020



Depuis avril 2020, l'EPT, Paris Terres d'Envol, en partenariat avec la Ville, a mis en place le ramassage des déchets verts. Les Aulnaysiens concernés ont reçu des bio-sacs à leur domicile et il est possible d'en récupérer d'autres gratuitement à la Maison de l'Environnement, à la Maison des Projets et du Patrimoine ou à l'Espace Jules Verne.

Améliorer la visibilité des commerces de proximité



En 2020, la Ville a investi 225 000 € pour installer deux arches et végétaliser leurs abords. La visibilité des commerces de proximité en est renforcée, mais aussi celle des marchés forains, du Boulevard de Strasbourg et du Vieux-Pays ce qui permet d'encourager les Aulnaysiens à se rendre dans les boutiques plus proches de leurs domicile. La Métropole du Grand Paris a subventionné ce projet à hauteur de 66 570 €.

3 points de distribution des sacs de déchets verts



Depuis 1^{er} avril 2020, Paris Terres d'Envol lance la collecte des déchets verts en porte-à-porte dans les zones pavillonnaires d'Aulnay-sous-Bois. Des sacs biodégradables en papier ont été fournis par Paris Terres d'Envol à domicile par lot de 25 sacs par foyer. Parallèlement, la Ville est la seule commune de l'EPT à proposer 3 points de distributions pour les Aulnaysiens ayant besoin de sacs supplémentaires : Maison de l'Environnement, Maison des Projets et du Patrimoine et Espace Jules Verne.

Promo 6 de Convergence Incubateur



Fort de son succès, la programme d'accompagnement renforcé et gratuit de Convergence Entrepreneurs MDE a réalisé son 6^{ème} appel à candidatures. 70h d'ateliers, 10h d'accompagnement et de coaching individuel ou encore un accès illimité à un espace de travail permettront aux lauréats de mettre toutes les chances de leur côté pour concrétiser leur projet de création d'entreprise.



Les chiffres clés

90 000 €



de gratuité du stationnement financée par la Ville pour favoriser l'accès aux commerces de proximité.

1^{ère} heure gratuite dans les parkings, franchises des 15 et 30 premières minutes de stationnement voirie.

13 bornes

de recharges pour véhicules électriques dans les parkings du Marché et sous la Place Abrioux, sans surcoût du prix du stationnement horaire.



27

Aulnay-sous-Bois, une Ville tournée vers un développement anti-gaspi

Aulnay-sous-Bois, une Ville tournée vers un développement anti-gaspi

Parole d'élu

Eric PALLUD
Adjoint au Maire
Commerces,
Artisanat
et Commissions
de Sécurité



« Les commerçants, qu'ils soient sédentaires ou foirains, sont des partenaires privilégiés de la Ville, ce qui s'est tout de suite traduit par une collaboration motivée et efficace dans le cadre de ce projet antigaspi. Ce partenariat se concrétisera, notamment, par la mise à disposition d'un autocollant à chaque commerçant concerné et volontaire pour indiquer que les consommateurs peuvent venir avec leur propre contenant. De plus, il sera également réalisé des actions de sensibilisation durant les marchés avec distribution de sacs réutilisables pour sensibiliser les Aulnaysiens. »

2020

Lancement du projet «Anti-gaspi» partenariat lancé avec l'Ept



Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville a déjà mis en place de nombreuses actions pour réduire les déchets, le gaspillage ou la lutte contre les dépôts sauvages.

L'un des objectifs est de soutenir le développement de la Ville, tout en garantissant une démarche responsable dans différents domaines : consommations, loisirs, vie quotidienne, mobilités...

Pour aller plus loin, elle a lancé en 2020 une démarche anti-gaspi groupant un certain nombre d'actions au niveau de la Ville en lien avec différents services : Direction des Mobilités de l'Environnement et du Développement Durable, Maison de l'Environnement, Direction du Développement Economique ou encore Direction de l'Espace Public.

3 axes de réflexion

- Actions de sensibilisation (adultes, scolaires, commerçants, entreprises...),
- Ateliers et actions visant à consommer différemment, prévenir et mieux trier les déchets
- Création d'un label famille antigaspi qui se ferait accompagner pour adopter les bons gestes au quotidien.

3 actions

- Distribution de «stop pub» pour limiter la diffusion de publicités et économiser des déchets.
- Réflexions au sujet du traitement des déchets organique ménagers.
- Travail collaboratif avec les commerçants du Boulevard de Strasbourg pour réduire l'usage des contenants jetables.

2021 Un avenir prometteur

En 2021, il est prévu de continuer cette démarche en mettant en place le composteur collaboratif et participatif dans le parc Faure en concertation avec les riverains. La volonté est que ce dernier soit réalisé en Keyhole, « trou de serrure », c'est-à-dire un composteur sur lequel il est directement implanté diverses culture. Les riverains alimenteront le composteur grâce au trou situé en son centre et un accompagnement des agents de la Ville permettra de sensibiliser au rôle du compostage dans le développement durable du quotidien.

Parallèlement, la démarche antigaspi animera des actions auprès de l'ensemble des Aulnaysiens, notamment en pieds d'immeuble, pour sensibiliser ces derniers à la réduction des déchets et à l'économie circulaire.

Enfin, un appel à volontaire sera effectué pour encourager des familles à s'inscrire dans la démarche du label famille antigaspi et les accompagner dans leur quotidien pour réduire la production de déchets et favoriser un mode de vie plus responsable.





4

Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

Aulnay-sous-Bois : une ville post-carbone,
économique et propre

PRÉSERVER LA biodiversité ET LES ressources naturelles



Les services rendus par la Nature peuvent nous paraître un détail, ou bien une évidence. Cependant, nous oublions souvent à quel point ils nous accompagnent au quotidien. En effet, outre sa valeur propre, la nature est essentielle à notre survie. La biodiversité nous rend un grand nombre de services essentiels comme la purification de la qualité de l'air, la filtration des eaux, la pollinisation, la protection des aléas climatiques destructeurs ou bien encore la production de nourriture et la conception de médicaments. Par ces « services écosystémiques », c'est l'ensemble des sociétés humaines que la nature porte et soutient. La nature est également source d'enjeux de bien-être, esthétiques, spirituels, ou encore récréatifs, éducatifs, et inspire les Hommes au quotidien. Protéger la biodiversité, c'est donc préserver un capital naturel unique et essentiel pour la construction d'une société durable. Protéger et développer la nature en ville est également un avantage sérieux en matière de lutte et d'adaptation contre le réchauffement climatique. Les arbres par exemple stockent du carbone (principal gaz à effet de serre), et permettent de réduire les îlots de chaleur urbains. L'investissement dans la préservation des écosystèmes n'est pas une excentricité esthétique ou un effet de mode urbanistique, mais bel et bien un investissement à long terme, permettant une économie financière. Souvent oublié, l'apport économique des services éco-

systémiques est important, et la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des projets de territoire permet de réaliser des économies sur la mise en place d'infrastructures de compensation due à la dégradation de ressources naturelles.

Cependant, et malgré les efforts réalisés ces dernières années, ce capital naturel tend à diminuer. Selon l'IPBES (Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecological Services), l'équivalent de 1,6 terres seraient nécessaires pour répondre aux exigences de l'humanité en matière de ressources naturelles chaque année. Le groupe alerte également sur le risque d'une défaillance majeure de la résilience des écosystèmes, ce qui engendrerait une perte de services écosystémiques. Il nous faut alors être honnête : nous ne pourrons pas compenser cette perte par des innovations techniques. Réduire notre empreinte sur l'environnement doit donc être une priorité à toutes les échelles. Dans l'espace urbain, c'est un véritable travail de réconciliation avec la nature qui est nécessaire. A l'opposition entre ville et nature qui a pendant longtemps prédominée, il convient de substituer une vision intégrée, où ville et nature sont réfléchies ensemble. Au regard de l'ensemble de ces enjeux, il est essentiel de mettre la biodiversité au cœur de nos politiques publiques, et d'agir collectivement pour sa préservation dans nos territoires.

Parole d'élu

Dans cette optique, la ville d'Aulnay-sous-Bois continue de développer ses projets de valorisation et de protection de la biodiversité aulnaysienne. La ville s'engage ainsi dans une réflexion sur la place de la nature dans son territoire. Cette réflexion comprend deux axes tels que la végétalisation de l'espace urbain, avec la création de rues végétalisées et le développement des permis de végétaliser à destination des Aulnaysiens, et la mise en place d'une gestion différenciée des espaces-verts afin de permettre un fonctionnement plus naturel de ces espaces lorsque cela est possible. Un travail d'inclusion des considérations biodiversitaires dans l'ensemble des projets d'aménagement est également en cours, avec par exemple une réflexion autour de la création de toitures végétalisées ou de trames noires. Enfin, témoin de la volonté de la commune d'agir concrètement en faveur de la biodiversité, la ville adhère à la Charte Métropole Nature, et souhaite faire reconnaître son engagement à travers les labels Métropole Nature et Territoires Engagés pour la Nature auxquels elle est candidate. ♦♦♦



« Plus de 30 000 m² d'espaces verts ont été créés depuis 2014, dont environ 18 000 m² en 2020 avec la création du parc Jules Verne. La ville souhaite faire de ces lieux des espaces de détentes pour les Aulnaysiens, et de préservations de la biodiversité locale. Pour cela, le service des Espaces-Verts met notamment en place une pratique de gestion différenciée et privilégie des essences locales et adaptées lors des aménagements. »



Zoom sur...

7,21 %



de la surface des espaces verts de la ville sont en gestion différenciée en 2020. L'objectif est d'augmenter ce ratio chaque année.



| 547 €



Afin de lutter de manière biologique contre la renouée du Japon, plante exotique envahissante, la ville a acheté des chèvres des fossés.

Candidature à la Charte Métropole Nature



En octobre 2020, la Ville a candidaté auprès de la Métropole du Grand Paris pour obtenir le Label Métropole Nature. Ce dernier se concrétise par une charte mettant en avant les actions et projets visant à préserver la nature à Aulnay-sous-Bois, ce qui permettra notamment d'obtenir des sources de financements pour les nombreux autres projets de la Ville.

Regreen et stratégie de végétalisation



La Ville a été sélectionnée pour être le territoire de recherche du projet Européen Regreen en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité et des experts du monde entier. Les réflexions sont orientées vers la désimperméabilisation des sols et la végétalisation en milieu urbain dense.

Aulnay, un territoire engagé pour la Nature



La Ville a déposé sa candidature auprès de la Région Île-de-France afin de devenir officiellement un territoire engagé pour la nature. Le nombre de libellules obtenues mettra en avant les diverses actions menées par la Ville comme la création d'espaces verts et la gestion environnementale de ces derniers. Cela sera également synonyme de subventions.

La Ville lance sa grainothèque !



À l'occasion de la Fête de la Nature, la Maison de l'Environnement a inauguré sa grainothèque mobile. Cette dernière se déplacera dans divers lieux de la Ville pour inciter au troc de graine entre Aulnaysiens.

Favoriser et protéger la faune locale



La Ville a réalisé en interne et disposé divers refuges à insectes et oiseaux dans le parc de la Maison de l'Environnement, l'Espace Avérino mais également sur les espaces verts entre les délaissés routiers.

Réaménagement

du square de la Maurée



45 nouveaux arbres et 15 550 arbustes, plantes et vivaces ont été plantés à l'occasion du réaménagement de ce square faisant de ce dernier un espace vert diversifié et propice à la biodiversité.



Les chiffres clés

5 arbres fruitiers



ont été plantés dans le Cour Napoléon Bonaparte pour développer les plantes mellifères



836 850 €

Embellissement des espaces verts
et actions de propreté

33

Aulnay-sous-Bois, une ville orientant son **bouquet énergétique sans énergie fossile**

Aulnay-sous-Bois, une ville orientant son bouquet énergétique sans énergies fossiles

Olivier ATTIORI,
Conseiller Municipal
Digitalisation,
Inclusion numérique
et Développement
Durables



« La volonté d'orienter le bouquet énergétique de la ville d'Aulnay-sous-Bois sans énergies fossiles s'est traduite depuis des années par divers projets, comme l'installation de panneaux photovoltaïques ou la création d'une station GNV. En 2020, un tournant important a été pris puisque la Ville, en partenariat avec son délégataire, la société AES Coriance, a lancé les démarches visant à décarboner significativement son réseau de chaleur actuel et futur, en substituant une part importante de l'énergie utilisée aujourd'hui par une énergie vertueuse sur le plan écologique : la géothermie. »

Le Futur Centre aquatique, un équipement durable

Ce projet s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale et de développement durable pour maîtriser les consommations d'eau et d'énergie, optimiser les charges d'exploitation et de maintenance tout en offrant confort et sécurité aux usagers et au personnel.

La Ville a également imposé au délégataire qui réalise la conception, réalisation et l'exploitation de ce centre aquatique, la mise en place d'aménagements favorables aux énergies renouvelables. La solution retenue consiste à récupérer la chaleur sur le collecteur des eaux usées situé à proximité.

30%

de consommation d'énergie en moins qu'une piscine classique.

60%

d'énergie renouvelable pour chauffer, notamment les eaux du centre aquatique

Les différents projets portés par la Ville ont au maximum une approche visant à favoriser les énergies renouvelables, plus respectueuses de l'environnement. En 2020, plusieurs travaux significatifs ont été réalisés à l'instar :

- Équipement multimodal Jules Verne : panneaux photovoltaïques et géothermie peu profonde.
- Futur Centre Aqualudique : récupération de la chaleur fatale des eaux grises et moquette solaire.

Principales informations concernant la géothermie :

- 8 362 tonnes de CO₂ évitées par an.
- Création de 6km de nouveaux réseaux d'ici 2022.
- Environ 15 bâtiments ville raccordés.
- Raccordement de plusieurs propriétés des bailleurs comprenant des centaines de logements.
- Baisse de 7% du coût moyen de la chaleur pour les abonnés actuels dès juin 2022.

Planning de la mise en service de la géothermie sur Val Francilia :

Conseil Municipal du 18 décembre 2019 : Études pour la mise en place d'une démarche de création de puits de Géothermie.

Conseil Municipal du 05 février 2020 :

- signature d'un avenant avec le délégataire actuel du réseau de chaleur de la Ville pour prolonger la délégation de service public jusqu'en 2026 afin que le délégataire puisse réaliser les investissements nécessaires à la mise en place de la géothermie
- approbation de la convention de fourniture de chaleur découlant de la future géothermie.

2021 à 2022 : travaux de réalisation du puits de géothermie sur Val Francilia et extension / raccordement du réseau Juin 2022 (prévisionnel) : mise en service de la géothermie.



5

Maison de l'environnement

Pôle d'expertise,
ressources et accompagnement

Maison de l'environnement PÔLE D'EXPERTISE, RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT



Crée en 2008, la Maison de l'Environnement est intégrée à la délégation de l'Environnement et du Développement Durable de la Ville d'Aulnay-sous-Bois. Structure d'éducation, de sensibilisation et de découverte, elle assure des missions transversales telles que la mise en œuvre de projets environnementaux et des Objectifs de Développement Durable (ODD). Elle est destinée aux enfants comme aux adultes.

Bâtie selon les normes Haute Qualité Environnementale (HQE), la Maison de l'Environnement s'intègre dans le projet d'aménagement du parc Faure. Situé dans la partie sud de la ville, au cœur du tissu urbain, cet espace vert offre un espace de détente, à la fois ludique et culturel, pour toute la famille. La Maison de l'Environnement d'Aulnay-sous-Bois est devenue au fil du temps une entité de qualité bien identifiée et connue par les habitants d'Aulnay-sous-Bois et plus globalement de Seine-Saint-Denis. C'est une tête de réseau innovante, experte et formatrice aux enjeux de l'environnement et plus précisément aux enjeux de la transition énergétique sur le territoire. Cette année la Maison de l'Environnement a pu accueillir 3941 personnes entre janvier et octobre malgré les mesures sanitaires. Tous ces visiteurs ont fréquenté ou bénéficié d'un atelier ou d'une visite d'exposition menée par l'équipe de la Maison de

l'Environnement. La Maison de l'Environnement a fêté ses 10 ans d'existence en 2018 et dresse un bilan de fréquentation important pour l'année 2020, montrant l'intérêt croissant de la population pour les questions environnementales.

La conscientisation par l'éducation ; voilà la principale valeur que la Maison de l'Environnement incarne. C'est une sublime méthode pour inclure les jeunes et les moins jeunes dans la lutte en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement. En effet, il est primordial d'avoir connaissance de l'environnement dans lequel nous évoluons pour pouvoir le préserver. Pour cela, elle emploie une pluralité de méthodes telles que la réalisation d'ateliers avec des enfants comme le jardinage, la présentation d'expositions thématiques sur l'environnement, ou encore des conférences. Ainsi, elle sensibilise et propose un plan d'actions individuelles et collectives pour lutter contre le changement climatique qui est enjeu majeur pour nous et les générations à venir. ♦♦♦

Parole d'élu

Frank Cannarozzo
Adjoint au Maire
Développement
économique,
numérique et
écologique,
Emploi, Politique
de la ville,
Grands projets et
Plan communal de
Sauvegarde



« La Maison de l'Environnement symbolise un formidable outil de découverte et d'éducation à l'environnement. Chaque année, les diverses expositions et son programme varié composé principalement d'ateliers et de conférences permettent de traiter des sujets d'actualité, faisant de cette structure un acteur incontournable envié par d'autres collectivités. Ses 120 m² en libre accès ont accueilli près de 4 000 visiteurs en 2020, démontrant ainsi son rôle essentiel dans la sensibilisation des Aulnaysiens et des Aulnaysiennes de tous les âges »



Zoom sur...

107*

classes encadrées révélant un réel partenariat avec l'éducation nationale.



3 941*

Personnes sont venues à la Maison de l'Environnement.

La valorisation de notre espace extérieur, le jardin



Cette année le jardin de la MDE a vraiment pris forme grâce à la présence d'un jardinier de métier à temps plein (en plus de ses fonctions de régisseur technique pour la structure) : entre cultures associées, rotation des cultures, table de semis, grainothèque, et valorisation de cet espace à travers des ateliers «O Jardin» pour adultes.

Une volonté de sensibilisation sur de nouvelles pratiques alimentaires



Les conférences proposées cette année ont eu beaucoup de succès entre janvier et mars sur le thème de l'alimentation. La Maison de l'Environnement a fait intervenir tout à tour des spécialistes de l'alimentation ce qui a permis de donner une pluralité de points de vue face aux enjeux de notre nutrition ; sont venus un médecin nutritionniste, un micro-nutritionniste, un naturopathe et une diététicienne.

Un planning d'expositions toujours plus pertinent face à l'actualité



L'« *Alimentation durable* » valorisant la santé dans l'assiette, les circuits courts, les AMAP, l'agriculture urbaine, l'autonomie alimentaire et le bio.

« *Jardin, graine de vie* » misant tout sur l'importation de notre alimentation et les méfaits sur la santé de la malbouffe ; qui, dans un contexte de crise sanitaire peut rendre encore plus vulnérable face au virus.

La MdE, un centre rayonnant dans tout le département



La MDE est reconnue comme un centre de ressources et de formation ou d'accompagnement de projets car plusieurs partenariats ont été développés cette année (y compris en dehors d'Aulnay). Notamment avec la maison du patrimoine et des projets : deux animations sur le Parc Napoléon autour de la biodiversité et le patrimoine historique. Et aussi par exemple avec l'accompagnement de 2 groupes scolaires sur labellisation E3D venant d'Ormesson et Ormeteau.

Une entité dévouée à l'apprentissage et le partage de connaissances



La MDE organise des visites guidées des expositions par un éco-animateur sur rendez-vous. Aussi, elle comprend des projets annuels organisés en plusieurs séances avec un groupe sur un thème déterminé. Elle détient de plus un aspect culturel et instructif avec la possibilité d'emprunt d'ouvrages liés à l'environnement.

39

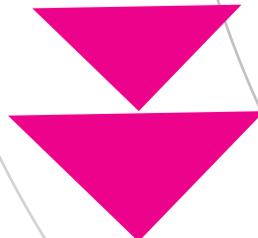


Les chiffres clés

1 440*

Chiffre du succès des expositions de la MdE représentant le nombre de personnes venues aux deux expositions en 2020.

Aulnay-sous-Bois, une ville qui donne la priorité à l'éducation



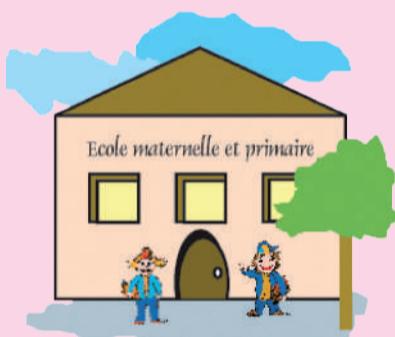
Aulnay-sous-Bois, une ville qui donne la priorité à l'éducation

Parole d'élue

Claire FOUCHE,
Adjointe au Maire
Affaires scolaires,
Enseignement supérieur



« Dans un contexte de crise sanitaire sans précédent, la Ville s'est particulièrement démarquée en soutenant et en accompagnant les enfants : accueil de tous les enfants des personnels soignants, maintien de la restauration scolaire ou encore distribution des supports de cours à domicile durant le premier confinement. Au cours l'été, la municipalité a également développé l'opération « Vacances apprenantes » afin de remobiliser les élèves dans une logique de continuité éducative. La Ville a aussi assumé pleinement son rôle en distribuant des masques à tous les enfants et professeurs des écoles pour accompagner les nouvelles mesures sanitaires en vigueur. »



L'éducation une priorité

4,5 M€

Extension et rénovation dans les groupes scolaires Savigny et les Perrières

1,059 M€

Finalisation des travaux dans le groupe scolaire Jean d'Ormesson

122 200 €

Études en vue de l'extension du groupe scolaire Bourg 2

6 000 €

Bourse pour les sportifs

Une bourse est attribuée aux sportifs de haut niveau pour leur permettre de réussir leurs études et dans le même temps de continuer leurs pratiques sportives.

350 000 €

Cité éducative

Ce label s'adresse, en priorité, aux grands quartiers prioritaires, soit quatre-vingts sites en métropole et outre-mer, dont, à Aulnay, les quartiers Gros-Saule et Mitry-Ambourget. Sont concernés les écoles élémentaires Louis-Aragon, André-Malraux, Charles-Perrault, Ambourget, les collèges Claude-Debussy et Pablo-Neruda et le lycée Voillaume.

Le but est d'intensifier les prises en charge éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant et après le cadre scolaire, autour des thématiques suivantes : éducation, santé, culture, sport, citoyenneté, environnement, etc. Ce dispositif s'appuie sur un copilotage : Éducation nationale, préfecture, ville, en y intégrant les partenaires locaux ou acteurs de terrain tels que les habitants, les publics visés, les parents, les associations, ainsi que le Comité des JO 2024. La labellisation court sur trois ans, de 2020 à 2022.

Sensibilisation environnementale dans les écoles

L'école est lieu où les esprits sont ouverts et ont soif de connaissances. C'est ainsi le lieu le plus propice à l'apprentissage et la conscientisation environnementale.

C'est dans un premier temps au niveau de la restauration que s'opèrent les actions en favorisant le Bio et les circuits courts, des modes alternatifs et responsables pour les cantines scolaires, et dans un second temps en favorisant le tri des déchets à la cantine.





6

Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Aulnay-sous-Bois : une ville qui favorise
l'épanouissement personnel

PERMETTRE L'épanouissement DE TOUS LES ÊTRES humains

Subventions aux associations locales

La Ville accorde une aide financière
pour accompagner le fonctionnement
de 118 associations aulnaysiennes

Budget 2020
65.180 €



Il existe aujourd'hui, une modification sémantique de la notion de Développement Durable qui s'articule autour de la notion de « santé environnementale ». D'après l'OMS, la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux, esthétiques et culturels de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures.

Ainsi, s'opère une réelle prise de conscience de l'importance du cadre de vie économique, social ou culturel. Partant de ce postulat, le bien-être et l'épanouissement des êtres humains sont un réel enjeu que la Ville a su prendre en compte et valoriser.

L'épanouissement des habitants passe par une multitude d'actions participant au développement durable de la Ville, tels que la création de projets urbains améliorant le cadre de vie et le bien être des citoyens, ou encore l'attention particulière réservée à la qualité de l'environnement Urbain. En effet, il est essentiel de développer un cadre de vie agréable pour la population.

Partant du fait que la qualité de vie passe égale-
55

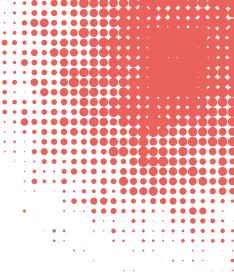
ment par un environnement agréable, dynamique et dénué de nuisances, la Ville d'Aulnay-sous-Bois organise des ateliers, animations, verdit le cadre de vie et aménage les parcs, revitalise les quartiers et sensibilise les Aulnaysiens aux bons gestes.

L'épanouissement de tous les êtres humaines comprend également toutes les actions qui permettent à l'ensemble des Aulnaysiens de se sentir bien sur le territoire communal et les activités / services qui y sont proposés, qu'il importe l'âge, le sexe ou les capacités physiques des habitants.

C'est dans ce contexte que l'action municipale vise également à mettre en œuvre diverses actions visant à garantir un cadre de vie optimum pour les Aulnaysiens mais également protéger leur santé. Ainsi, en 2020, la Ville a pris un nouvel arrêté municipal visant à interdire la vente nocturne d'alcool à emporter afin de lutter contre les bruits de voisinage. De plus, une politique de communication a été à nouveau réalisée et financée par la Ville pour informer les Aulnaysiens les plus jeunes sur les risques du gaz hilarant et l'interdiction aux mineurs d'en utiliser depuis l'arrêté municipal du 2 août 2019.

Il est important aussi notamment de remarquer la richesse associative d'Aulnay-sous-Bois qui a été célébrée le 5 septembre dernier lors du Forum





Parole d'élu

des Associations qui a groupé 120 acteurs de la Ville. Ceux-ci, favorisent les interactions sociales et l'épanouissement tant culturel que physique avec la pratique de différents sports.

Outre ce forum des associations, temps fort de la Ville, la Municipalité subventionne en 2020, comme chaque année, de nombreuses associations locales, qu'elles soient culturelles ou sportives afin d'offrir au Aulnaysiens un panel d'activités très varié. ♦♦♦

**Karine
LANCHAS-
VICENTE**
Adjointe au
Maire
Famille,
Handicap,
Lutte contre
les discriminations



« La crise sanitaire en lien avec la COVID-19 a engendré un premier confinement massif et exceptionnel pour la majorité des Aulnaysiens. Dans ce contexte particulier, la Ville a mis à disposition une maison afin de permettre à 27 enfants porteurs de handicaps de bénéficier d'espaces de jeux extérieurs, intérieurs et d'activités psychomotrices adaptées. Cela a également offert aux parents des moments de répit grâce à la présence d'agents compétents et spécialisés. »

Aide aux associations sportives aulnaysiennes

La Ville accompagne le fonctionnement de 43 associations et clubs sportifs afin de faciliter l'accès aux activités physiques et sportives pour les habitants

Budget 2020
717.606 €



Nouvel arrêté municipal pour interdire la vente nocturne d'alcool à emporter

Le Maire étend le périmètre d'interdiction de vente de boissons alcoolisées entre 22h et 8h

Ce nouvel arrêté municipal vise à renforcer la lutte contre les bruits de voisinage pour assurer la tranquillité des habitants et la salubrité publique dans notre ville.

La Police municipale à votre écoute
0 800 39 93 93 24h/24 - 7j/7
Numéro vert - appel gratuit



Zoom sur...

6 points fraîcheur

Dans le cadre du plan canicule, la ville a créé en 2020 6 points équipés de brumisateurs fonctionnant tous les jours pendant l'été de 14h à 19h.



12 brumisateurs dans la ville

Venez vous rafraîchir en plein air !

Parcs Jules Verne et Émile Zola,
Rue des Ormes
Tous les jours de 14h à 19h
Parc Dumont et Gainville,
Place du Marché de la Rose-des-Vents
Prolongation jusqu'à 00h
pendant la canicule.



50 000 €



La ville apporte son soutien à 24 associations qui interviennent dans les quartiers de la Politique de la Ville dans le cadre des Fonds d'Initiative Associative.

Hyperactivité culturelle malgré le contexte sanitaire



Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le domaine culturel a été extrêmement proactif lors de la crise sanitaire et a proposé de nombreuses activités. Plusieurs séances de cinéma à ciel ouvert ont été organisées et le canal de l'Ourcq a été exploité pour accueillir du 24 juillet au 9 août des spectacles, des séances de sport avec la base nautique et des croisières. C'est en effet, plus de 8 000 personnes qui ont participé aux évènements cet été, dans le respect des gestes barrières.

Coup de pouce à la Maison Médicale Maurice Allouch



Afin de pérenniser et d'encourager l'activité des praticiens de cette maison médicale, la Ville a décidé en mars 2020 de rendre gratuite la mise à disposition des locaux. Parallèlement, la Ville a mis en place une cellule dédiée pour attirer les professionnels de la santé sur son territoire et les aider à s'installer afin de répondre aux besoins des Aulnaysiens.

Inauguration de l'espace multimodal Jules Verne le 13 janvier 2020



l'Espace multimodal Jules Verne a été inauguré en 2020 et sein du quartier Ballagny. C'est une structure novatrice et respectueuse de l'Environnement qui contient un espace déclic, héberge des activités intergénérationnelles et amplifie l'offre des services publics. Ce nouvel équipement et son parc, améliore l'attractivité du quartier et favorise l'émergence de nouvelles activités et animations pour les habitants.

"+ de pas" pour garder la santé



Le CMES Louis-Pasteur et le CCAS, en partenariat avec la prévention retraite Île-de-France ont mis en place en 2020, 5 ateliers pour réaliser "+ de pas" en groupe, dans une ambiance conviviale pour les personnes âgées. Cela permet également de découvrir la Ville et ses alentours.

Aulnay-sous-Bois, une Ville engagée pour la santé de ses habitants



La sensibilisation face à la maladie ou l'addiction peut dans certains cas sauver des vies. C'est pourquoi la Ville a mis en place plusieurs dispositif d'accueil et de renseignements. Notamment pendant le « Mars bleu » en prévention contre le cancer colorectal ou la « Semaine Rose » pour le cancer du sein. Aussi, la ville a reçu une subvention de 30000 euros de l'ARS (agence régionale de santé) pour prévenir la jeunesse sur de possibles pratiques addictives et à risques.

Médiation avec la sphère artistique

Plusieurs rencontres ont été organisées entre les artistes et leur public dans une démarche d'échange. Notamment avec les acteurs des Misérables et un casting a été réalisé auprès des Aulnaysiens pour la pièce d'Abdel Malik : « Les justes » d'Albert Camus.



Les chiffres clés

30 000 €

Subvention de l'ARS pour la prévention des addictions et pratiques à risques des jeunes de 12 à 25 ans.

45

Aulnay-sous-Bois, une Ville qui soutient la pratique du sport à tous les niveaux

Aulnay-sous-Bois, une Ville qui soutient la pratique du sport à tous les niveaux

Dominique
MICHEL,
Conseiller Municipal
Sport



« La pratique du sport n'est pas uniquement un simple loisir, mais représente un réel enjeu sanitaire et social pour l'ensemble de la population. C'est pourquoi nous œuvrons pour une pratique du sport optimale en mettant, par exemple, en avant des activités inclusives favorisant la mixité sociale mais aussi le soutien aux sportifs de haut niveau. De plus, une démarche innovante a été créée en 2020 avec, notamment, un programme de coaching pour les déplacements électriques au vélodrome cet été. »

Soutenir la vie sportive, culturelle et associative

8,3 M€

Construction du stade nautique dans le quartier Balagny

640 000 €

Construction d'un terrain de foot synthétique à la Rose-des-Vents

861 000 €

Poursuite des travaux dans et autour de l'Espace Jules-Verne à Balagny



Valorisation du sport inclusif

La Ville veut promouvoir une pratique inclusive et solidaire du sport en incluant les personnes handicapées dans les pratiques. La Mission handicap a ainsi pour but de rendre le sport accessible à tous notamment en mettant en place des dispositifs et des partenariats avec les associations sportives.

Associations sportives enrichissantes et performantes

2020, malgré sa crise sanitaire, vit naître plusieurs athlètes de haut niveau notamment en handball ou en Badminton. Ceci est la preuve que les clubs de la Ville sont performants et proposent des services de qualité pour ses habitants. Ils ont aussi des vertus sociales notamment avec la pratique de la boxe qui inculque des valeurs citoyennes et responsables à ses adhérents.

De plus, le département des sports a organisé une collaboration tripartite comprenant l'éducation nationale, les clubs et la ville pour permettre l'intervention des clubs durant le temps scolaire.



Pratique du sport dans des conditions optimales

La pratique du sport est une activité nécessitant des infrastructures spécifiques et performantes. C'est pourquoi la ville, ayant pour ambition d'améliorer la vie sportive de ses habitants a décidé rénover certains équipements sportifs. Des travaux de réfection ont été menés au sein du gymnase Maurice-Tournier, et l'éclairage du gymnase Marcel-Cerdan a été remplacé par des leds. Au stade de la Rose-des-Vents, les sanitaires et les vestiaires football ont été rénovés, des leds ont été installées ; le renouvellement du terrain de foot synthétique a par ailleurs commencé. Et, au stade du Moulin-Neuf, les vestiaires du rugby ont été restructurés, le carrelage a été refait.

De plus, les structures d'accueil de la ville en faveur du sport se sont multipliées car l'espace multimodal Jules Verne détient deux salles de sport où sont organisées notamment des séances intergénérationnelles.

Par ailleurs, Le vélodrome est en cours de réhabilitation et a été employé durant l'été 2020 pour sensibiliser les habitants à la pratique des déplacements électriques avec la mise en place de séances de coaching. De même que le canal de l'Ourcq et sa base nautique ou a commencé un processus de réappropriation de l'espace et une reprise progressive des activités sportives.

Aide aux sportifs de haut niveau

Une aide afin d'encourager une pratique sportive de haut niveau pour les sportifs des clubs aulnaysiens

Une bourse de
20.400€
pour l'année 2020



7

Prospectives 2021

Aulnay-sous-Bois :
une ville qui anticipe l'avenir

Prospectives

2021



Évolution du nombre de caméras



La ville met tout en œuvre pour représenter une force impulsrice et incubatrice de nouveaux projets. Dans ce contexte particulier, il est important d'avoir de nouvelles perspectives mais aussi de nouvelles réponses à l'urgence climatique et environnementale. En effet, les projets ont pour but de répondre à un besoin ou futur besoin mais aussi et surtout de répondre à un problème. La ville met donc en place des projets dynamiques qui s'inscrivent et se modifient dans le temps avec un réel suivi pour assurer un service optimal.

En dépit du fait que la crise sanitaire ait eu des conséquences notoires ayant des impacts multiples, notamment l'arrêt d'une pluralité de projets, la réorientation de nos objectifs ou encore une forte baisse de l'activité économique, 2020 a tout de même été une scène où la Mairie d'Aulnay-sous-Bois a pu prouver son importance en temps de crise notamment en assurant un soutien indéniable à tous les Aulnaysiennes et Aulnaysiens.

En effet, de nombreux enjeux perdurent et des futurs projets vont restructurer l'espace Aulnaysien.

D'une part, le désenclavement des quartiers Nords avec une volonté de mettre en place des politiques inclusives et des projets sociaux visant à accompagner les jeunes. Mais aussi une conscientisation par rapport à la santé environ-

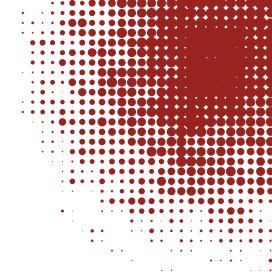
nementale passant de la végétalisation de l'espace public à une nécessité de promouvoir les mobilités douces qui fluidifient le trafic routier, favorise l'exercice physique et réduit la pollution.

D'autre part, d'importantes structures vont être mises en place ou réhabilitées, c'est le cas du projet du Grand Paris qui va améliorer les déplacements des Aulnaysiens à partir de 2024-2025, les JO 2024 avec la mise en service de la piscine Olympique en 2021 et enfin la réhabilitation de la friche PSA, avec le projet Val Francilia.

La ville a par conséquents un profond souhait d'améliorer la qualité de vie des habitants, et 2021 sera le lieu de concrétisation d'une multitude d'ambitions. Notamment d'importants projets structurels avec la volonté de diagnostiquer et subventionner les travaux de rénovation énergétique mais aussi d'entretenir les infrastructures déjà présentes pour garantir un service optimal. De plus, Aulnay-sous-Bois fait de l'éducation une réelle priorité, en effet, la Maison de l'environnement qui a pour vocation de conscientiser les habitants sur des modes de consommation et de vie alternatifs, est toujours plus active et le nouveau label « cité éducative » va permettre d'améliorer la qualité l'enseignement Aulnaysien en 2021.

Ainsi, en 2021, la ville continuera de répondre à d'importants enjeux consubstantiels au développe-





Parole d'élu

ment durable notamment en développant les énergies positives, en favorisant les pratiques sportives et culturelles. ♦♦♦

Daouda SANOGO
Conseiller municipal
délégué
Environnement,
Espaces verts, Voirie



« La mise en place des politiques publiques de la ville connaît une modification du référentiel global. En effet, avec l'intense émergence de problématiques liées à l'environnement, les priorités s'en trouvent substantiellement modifiées. Par conséquent la ville s'assure d'être une force novatrice dans la mise en place de projets favorables au développement durable, dans le respect de l'environnement. C'est pourquoi, Aulnay-sous-Bois œuvre, grâce à la Maison de l'environnement, à la prise de conscience de tous ses habitants face à ses enjeux. »

Aulnay s'engage pour le développement de l'agriculture urbaine

Dans le cadre du projet de reconversion de l'ancienne Laiterie Garcelon, la Ville signe la charte de l'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle afin de développer l'éco-pâturage et un jardin pédagogique.

LUTTE CONTRE LES VOLIS À LA FAUSSE QUALITÉ

N'ouvez pas votre porte à n'importe qui...

Un doute ? Une question ?
Un problème ?
Que vous soyiez victime ou témoin :
Appelez la Police Municipale
0 800 39 93 93
numéro vert 24h/24

Renseignements sur le site
www.aulnay-sous-bois.fr



Zoom sur...

17 avril 2021

Date ouverture centre aqualudique.



Jardin des 4 saisons

Un jardin pédagogique sera créé dans le jardin de la Maison des Projets et du Patrimoine en collaboration avec le CCAR et les écoles.



Projet d'extension de l'école du Bourg 2



Dans le cadre de sa politique visant à améliorer les conditions d'accueil des élèves, la Ville a acté le projet d'extension de l'école du Bourg 2. La conception de ce nouveau bâtiment est orientée vers une construction respectueuse de l'environnement. Ceci se caractérisant par une mise en place de panneaux solaires, la végétalisation des toits et la désimperméabilisation des sols et des espaces publics autour de ce bâtiment.

Développement du système de vidéosurveillance



La sécurité est un concept complètement sororal avec le concept de la santé environnementale. C'est pourquoi la ville a pour ambition de développer son système de vidéosurveillance : de 380 à 500 caméras avec une implantation renforcée autour des écoles, des collèges et des lycées. Dans la continuité, la ville a pour ambition de développer les passages piétons vidéo-sécurisés aux horaires de sortie d'écoles pour assurer la sécurité des enfants comme de leurs parents.

Nouveaux terrains de foot & rugby



Dans le cadre du soutien de la Ville à la pratique du sport, la Ville a sollicité en février 2020 différents partenaires institutionnels pour subventionner la création de deux terrains synthétiques : un de foot à la Rose-des-Vents et un de rugby au Moulin-Neuf. Dans les deux cas, des matériaux écologiques et recyclables seront utilisés pour les revêtements : le liège et le sable.

Arborisation et création d'une pergola végétalisée à Jules Verne



Suite aux travaux de la place Jean-Claude Abrioux, les 12 tilleuls déracinés et mis en pépinière vont être réimplantés dans le parc Jules Verne début 2021. Ils feront donc partie du projet d'arborisation et de création d'une pergola végétalisée du centre multimodal.

PIG : Rénovation énergétique des Pavillons

& copropriétés



Le PIG (Programme d'Intérêt Général) est un projet coordonné par l'EPT Paris Terre d'Envol, ayant pour but de subventionner des projets particuliers de rénovation énergétique.

Il a commencé à se mettre en place à partir de 2017 et pour 2021, le PIG II a pour but de subventionner un minimum de 200 projets de rénovation énergétique en proposant un service global intégrant un accompagnement et une rationalisation des subventions.

Le 18 novembre, l'EPT et l'ALEPTE ont été récompensé pour ce programme lors du Trophée des communes de l'AMIF.

51

Les chiffres clés

Création de 2 terrains de sport synthétiques

Afin de réaliser un terrain synthétique de football au Stade de la Rose-des-Vents, et un terrain synthétique de rugby au Stade du Moulin-Neuf, la Ville a obtenu une subvention auprès du Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Soutien financier de l'Etat
710.553€

Coût total des travaux
2,3 millions d'€

Une meilleure accessibilité du centre commercial O'Parinor en bus

La Ville et le Département autorisent le projet de création d'une nouvelle gare routière pour faciliter l'accessibilité du centre commercial O'Parinor via les lignes de bus 45, 616 et 627.

Dans le cadre de cette réalisation, le centre commercial va co-financer avec Île-de-France Mobilités l'aménagement d'une voie tournée-à-gauche sur la RD40.



2021

250 points lumineux remplacés pour 600.000 €.

Date de parution : 20 novembre 2020

Service émetteur :

Direction du développement durable

Auteurs : Mathias Quarteron, Hugo Lambert

Photos : Nathalie Riou, la Direction de la Communication,

David Bailly, Hugo Lambert, Le service animation seniors,

Guillaume Dellong, Emmanuelle Collen, Cécile Tison,

Véronique Cohen, Isabelle Jachisch, Elodie Schitter

Référence : DDAD8 année 2020

Création et mise en page : Nathalie Riou

Impression : Moyens généraux,

atelier de reprographie



Bilan financier 2020 et prospectives

En 2020, un cadre de vie amélioré, un urbanisme maîtrisé

192 106 €

Végétalisation Vieux-Pays et Bondy
(subventions MGP 66 570 €)

3,4 M€

Programme d'aménagement dans les secteurs Mitry et Princet

5,2 M€

Entretien et rénovation de l'espace public
(voirie, signalisation, éclairage...)

3,3 M€

Rénovation du patrimoine bâti

300 000 €

Aménagement de la Place du 8 mai 1945

836 850 €

Embellissement des espaces verts et actions de propreté

Stéphane FLEURY,
Adjoint au Maire
Finances et Ressources Humaines



« S'il faudra encore quelque temps pour mesurer pleinement l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les finances de la ville, le pilotage budgétaire de ce second mandat verra la poursuite des efforts d'optimisation initiés en 2014. L'année 2021 marquera le démarrage d'un nouveau cycle d'investissements axés sur l'éducation, la jeunesse et le sport, la rénovation du patrimoine bâti et de l'espace public, l'aménagement de secteurs structurants comme l'ancienne usine de PSA, le centre-gare ou la seconde phase du plan de rénovation urbaine avec toujours une approche inclusive de l'environnement. »

39 M€

Plan pluriannuel de rénovation à énergies positives

Le Plan Pluriannuel d'Investissements pour rénover tous les équipements scolaires et les rendre à énergies positives. Améliorer les conditions d'apprentissage des écoliers mais aussi de conscientiser les jeunes générations sur l'importance des projets en matière de Développement Durable.

Création de nouveaux services publics dans le quartier Mitry-Ambourget

1M d'Euros

coût de l'acquisition des locaux par la ville

Le conseil municipal d'octobre 2020 a voté l'acquisition de locaux rue du 8 Mai 1945 afin d'implanter en 2021 de nouveaux services publics, dont une mairie annexe, au sein du futur pôle de centralité du quartier.



Malgré la forte baisse des dotations de l'État et une situation financière très préoccupante héritée de l'ancienne majorité en 2014, le maire d'Aulnay-sous-Bois, Bruno Beschizza, a mis toute son énergie dans le rétablissement des comptes de la ville et a fait preuve d'une volonté sans faille pour la réalisation de projets ambitieux. L'objectif est de constamment améliorer les conditions de vie des Aulnaysiennes et Aulnaysiens. C'est pour cela que, en 2020, d'importants fonds ont été mobilisés, notamment pour le projet de la place Abrioux, redynamisant le quartier et que 3,4 Millions d'euros ont été employés pour le programme d'aménagement dans les secteurs Mitry et Ambourget.

Cependant, l'objectif est loin d'être atteint et l'horizon 2021 représente un important enjeu en termes de développement. En effet, 39 millions d'euros seront investis dans le plan pluriannuel de rénovations à énergies positives et d'importants fonds seront mobilisés pour rénover les écoles Aulnaysiennes permettant aux écoliers d'apprendre dans les meilleures conditions.

Zéro augmentation d'impôts en 2020

Depuis 2014, la Ville d'Aulnay-sous-Bois maintient son attractivité fiscale

Taxe foncière
3ème ville
la plus basse du département

Taxe d'habitation
18ème ville
la plus basse du département



RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN SITE PSA

1 Un campus de formation comme entrée de ville

2 La création d'un quartier mixte et créateur d'emploi

3 Un grand parc urbain comme horizon commun

VAL FRANCILIA

AULNAY sous Bois